GROUPEMENT BREVENNE

Tél **04 78 45 57 56**
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 7 janvier 2020

Présents : Denis Contamin, Farid Ben Farah, Christian Collet, Hadi Laribi, Marc Bayet, François Potier, Christophe Laval
Excusé : Yohann Escoffier

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2e étage, 69630 CHAPONOST -
Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

Toute l'équipe du Groupement Brévenne se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous **une Bonne et Heureuse Année 2020** : qu'elle vous apporte la joie, la sérénité, la santé, une vie épanouie et bien sûr la réussite sportive venant récompenser les efforts de chacun ! Je remercie particulièrement pour leurs vœux les clubs de Soucieu en Jarrest, Francheville, Sainte Foy lès Lyon, Grézieu la Varenne, FCSO 69 et Haute Brévenne ainsi que les Groupements Vallée du Rhône, Beaujolais et Saône Métropole.

SECRETARIAT

Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence du Groupement le mardi 21 Janvier.
Des contrôles de licences sur les compétitions de foot d'animation ont permis de mettre à jour des joueurs porteurs de licences non actives ou des feuilles d'effectifs erronées. A l'occasion de cette trêve hivernale, nous vous demandons donc de faire le point sur l'ensemble de vos licences de foot d'animation et de mettre à jour les licences non valides et vos feuilles d'effectifs pré-imprimées. **Lors de la seconde partie de la saison, de nouveaux contrôles de licences seront effectués et toutes les anomalies seront amendées**.

COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Yohann ESCOFFIER (stagiaire)

Festi-animation U7
Samedi 14 mars 2020 : 1 festi-animation (appel à la candidature)
Samedi 28 mars 2020 : 2 festi-animations, l'un à GREZIEU LE MARCHE, l'autre au FC SUD OUEST 69

COMMISSION U11

François POTIER et Farid BEN FARAH

Information importante : La 3° phase débute le 14 Mars : si des clubs envisagent de désinscrire ou au contraire d'inscrire des équipes, merci de nous prévenir au plus vite, **la date limite étant le 31 Janvier**, ceci afin de pouvoir constituer les poules.

COMMISSION U13

Hadi LARIBI et Christian COLLET

Informations permanentes
MEGINAND : équipes 1 et 2 à Saint Genis les Ollières à 14h00 et équipe 3 à Marcy l'Etoile à 10h00
BIGARREAUX : matchs à 14h00 à Montrottier

CRAPONNE : matchs à 14h00 au stade Trévoux
HTE BREVENNE : matchs à 10h00
RHONE SUD : matchs à 10h00 à St Maurice sur Dargoire
GRIGNY : matchs à 10h00
Les clubs ayant des informations permanentes à modifier ou à ajouter sont priés de nous les transmettre rapidement.

Feuilles de match manquantes
Journée 5 reportée au 21/12 (2° avertissement) : Poule E SAINT GENIS LAVAL 5 – LA GIRAUDIERE 1

Championnat phase 2
Les poules de la deuxième phase en 5 matchs aller-retour seront sur le P.V. de la semaine prochaine.

Festival U13 : Les équipes qualifiées pour la finale départementale du 4 Avril sont CRAPONNE, HAUTE BREVENNE et STE FOY LES LYON

Coupe Brévenne : Les 12 équipes qualifiées pour le 4° tour du 4 Avril sont : FRANCHEVILLE 1, US DES MONTS 1, ST MARTIN EN HAUT 1, STE FOY LES LYON 2, HAUTS LYONNAIS 1, ST GENIS LAVAL 2, TREVES 4 VENTS 1, ST GENIS LAVAL 4, GREZIEU LE MARCHE 1, MEGINAND 1, SOUCIEU EN JARREST 1, RHONE SUD 1

Inter-Groupements : Suite aux résultats des poules A et B, les quatre équipes qualifiées pour l'Inter-Groupement sur la deuxième phase sont : HAUTE BREVENNE 1, FRANCHEVILLE 1, HAUTS LYONNAIS 1 et SAINT GENIS LAVAL 1

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Informations importantes : **Les tours suivants sont prévus les 22 et 23 Février, 28 et 29 Mars, 18 et 19 Avril**
Les finales Seniors se dérouleront le 7 Juin à Saint Pierre la Palud
Les finales Jeunes se dérouleront le 14 Juin à Mornant

Coupe Ballandras : cadrage le 19 Janvier à 14h30 : CRAPONNE 2 - RHONE SUD 1
BRIGNAIS 1 - GRIGNY 1
Les équipes HAUTE BREVENNE 1, FRANCHEVILLE 1 et 2, VAL LYONNAIS 2, GREZIEU LE MARCHE 2, MILLERY VOURLES 3, SAVIGNY 1, CHAPONOST 2, PAYS ARBRESLE 2, AS MALVAL 1, GRIGNY 2, SOURCIEUX 1, US DES MONTS 1, MONTROTTIER ALBIGNY 1 sont exemptes.
Les équipes SAINT MARTIN EN HAUT 1, GREZIEU LE MARCHE 1 et SAINT PIERRE LA PALUD 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe DLR ne peuvent plus participer à la Coupe Ballandras.

Coupe Monts du Lyonnais : huitièmes de finale le 19 Janvier à 14h30
LA GIRAUDIERE 2 - GREZIEU VARENNE 1
GREZIEU MARCHE 3 – BRIGNAIS 2
SAVIGNY 2 - ST PIERRE MINEURS 2
RONTALON 1 - ST MARTIN EN HAUT 2
ST JULIEN/BIBOST 1 - LA GIRAUDIERE 1
RHONE SUD 2 - CHAPONOST 3
GIVORS 2 - VILLECHENEVE 1
FRANCHEVILLE 3 – US DES MONTS 2
Les équipes MONTROTTIER ALBIGNY 1, GREZIEU MARCHE 2 et AS MALVAL 1 étant toujours qualifiées pour les 8° de finale de la Coupe Ballandras ne peuvent plus participer à la Coupe des Monts du Lyonnais.

Coupe Brévenne U17 : huitièmes de finale le 19 Janvier à 10h00
TREVES 1 - HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 1
FCSO69/RHONE SUD 2 - PAYS ARBRESLE 1
GREZIEU VARENNE 1 - CRAPONNE 1
STE FOY LYON 2 - ST PIERRE/SAVIGNY 1

SC GARON 2 - GIVORS 1
Les équipes FRANCHEVILLE 1, HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 2 et US DES MONTS 1 sont exemptes.
Les équipes STE FOY LYON 1, MILLERY VOURLES 2, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE 1 et FC SUD OUEST 69/RHONE SUD 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe DLR ne peuvent plus participer à la Coupe de Groupement.

Coupe Brévenne U15 : cadrage le 18 Janvier à 15h30
BIGARREAUX 1 - RHONE SUD 1
US DES MONTS 1 - FRANCHEVILLE 1
STE FOY LYON 3 - GREZIEU MARCHE 1
GREZIEU VARENNE 2 - MEGINAND 1
MILLERY/VOURLES 4 - SC GARON 2
Les équipes CASCOL 3, CRAPONNE 1, ST MARTIN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 2, SC GARON 3, GREZIEU VARENNE 1, GIVORS 1, MILLERY/VOURLES 3, FCSO69 1 et HAUTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1 sont exemptes.
Les équipes STE FOY LYON 1, TREVES 4 VENTS 1, FCPA/BULLY 1 et HAUTS LYONNAIS 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe DLR ne peuvent plus participer à la Coupe de Groupement.